

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fiducie PPI	5 mai 2011	Québec
Barisan Gold Corporation	11 mai 2011	Colombie-Britannique
Canso Credit Income Fund	5 mai 2011	Ontario
Chemtrade Logistics Income Fund	10 mai 2011	Ontario
Encana Corporation	9 mai 2011	Alberta
First Capital Realty Inc.	10 mai 2011	Ontario
Middlefield Mutual Funds	6 mai 2011	Alberta
ActiveIndex REIT Class		
NAL Energy Corporation	6 mai 2011	Alberta
NorSerCo Inc.	11 mai 2011	Alberta
Northern Property Real Estate Investment Trust	11 mai 2011	Alberta
Sangihe Gold Corporation	11 mai 2011	Colombie-Britannique
Société en commandite de ressources CMP 2011 II	10 mai 2011	Ontario
TransGlobe Apartment Real Estate Investment Trust	5 mai 2011	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Allbanc Split Corp. II	5 mai 2011	Ontario
Catégorie d'actions canadiennes Jov	9 mai 2011	Ontario
Corporation minière Alexis	9 mai 2011	Ontario
Equal Energy Ltd.	9 mai 2011	Alberta
Fonds Équilibré Lincluden	9 mai 2011	Ontario
Parex Resources Inc.	9 mai 2011	Alberta
Tourmaline Oil Corp.	6 mai 2011	Alberta
TransGlobe Apartment Real Estate Investment Trust	12 mai 2011	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Horizons dollar américain	6 mai 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions internationales Frontières	9 mai 2011	Ontario
Fonds Fidelity	6 mai 2011	Ontario
Fonds Fidelity Canada Plus		
Fonds Fidelity Revenu mensuel		
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Fonds Fidelity Dividendes		
Fonds Fidelity Expansion Canada		
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Fonds Fidelity Répartition de revenu		
Fonds Mutuels C.I.	6 mai 2011	Ontario
Fonds d'actions américaines Cambridge (auparavant Fonds d'actions américaines CI)		
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge (auparavant Catégorie de société d'actions américaines CI)		
Catégorie de société gestionnaires américains CI		
Fonds marchés nouveaux CI		
Catégorie de société marchés nouveaux CI		
Fonds européen CI		
Catégorie de société européenne CI		
Fonds mondial CI		
Catégorie de société mondiale CI		
Fonds d'obligations mondiales CI		
Catégorie de société obligations mondiales CI		
Catégorie de société gestionnaires mondiaux CI		
Catégorie de société sciences et technologies mondiales CI		
Fonds international CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société internationale CI Fonds équilibré international CI Catégorie de société équilibrée internationale CI Catégorie de société valeur de fiducie CI Catégorie de société gestion d'actions internationales Select	10 mai 2011	Ontario
Fonds RBC		
Fonds mondial de consommation et finance RBC		
Fonds mondial des sciences de la santé RBC		
Fonds Unie	6 mai 2011	Ontario
Fonds d'actions de marchés émergents Catégorie de société d'actions de marchés émergents Fonds de revenu fixe international Catégorie de société de revenu fixe international		
Mandats de placement privé de Fidelity	5 mai 2011	Ontario
Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes Mandat privé Fidelity Actions canadiennes		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou

simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Artis Real Estate Investment Trust	15 avril 2011	19 août 2010
Banque Canadienne Impériale de Commerce	27 avril 2011	17 septembre 2009
Banque Canadienne Impériale de Commerce	27 avril 2011	17 septembre 2009
Banque Canadienne Impériale de Commerce	27 avril 2011	17 septembre 2009
Banque de Montréal	29 avril 2011	18 mars 2011
Banque de Montréal	29 avril 2011	18 mars 2011
Banque de Montréal	29 avril 2011	18 mars 2011
Banque Royale du Canada	18 avril 2011	23 septembre 2009
Bell Aliant Communications Régionales, Société en commandite	12 avril 2011	28 avril 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Ally Financial Inc.	2011-03-25	80 000 actions privilégiées	1 955 600 \$	1	0	2.3
BioMatera Inc.	2010-11-03	860 actions de catégorie A	71 827 \$	3	0	2.3
BioMatera Inc.	2011-03-25	875 unités	70 000 \$	2	0	2.3
Boart Longyear Management Pty Limited	2011-03-28	billets	821 624 \$	1	4	2.3
Bravo Brio Restaurant Group, Inc.	2011-04-01	50 000 actions ordinaires	780 000 \$	1	0	2.3
CanAm Coal Corp.	2011-04-08	11 500 reçus de souscription	11 500 000 \$	1	109	2.3 / 2.5
Cogitore Resources Inc.	2011-04-01	4 000 000 d'actions accréditives	1 040 000 \$	2	7	2.3
Colorado Resources Ltd.	2011-04-14	8 970 000 unités et 5 750 000 unités accréditives	14 110 500 \$	1	42	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
CommunityLend Inc.	2011-03-05 au 2011-03-23	titres d'emprunt et contrats d'investissement	52 100 \$	2	12	2.3
Corporation Minière Nord Abitibi	2011-04-15	3 380 000 unités et 4 471 230 unités accréditives	986 860 \$	3	25	2.3 / 2.5
Desiree Resources Inc.	2011-04-01	960 000 unités	192 000 \$	1	15	2.3
Deutsche Telekom International Finance B.V.	2011-04-11	billets	14 306 036 \$	1	0	2.3
Dollar Financial Corp.	2011-04-13	180 000 actions ordinaires	3 585 600 \$	3	2	2.3
Dupont - E.I. du Pont de Nemours and Company	2011-03-25	billets	5 867 593 \$	5	1	2.3
Econo-Malls Limited Partnership #10A	2011-04-01	parts	900 000 \$	10	0	2.3
Element Financial Corporation	2011-04-05	18 750 000 unités	75 000 000 \$	2	137	2.3 / 2.24
Entreprises Minières Globex Inc.	2011-03-30	166 667 actions ordinaires	500 001 \$	1	0	2.13
Everett Resources Ltd.	2011-04-08 et 2011-04-12	5 485 000 unités	301 675 \$	9	14	2.3 / 2.5
Exploration Amex Inc.	2011-04-07	1 000 000 d'unités	250 000 \$	1	0	2.3
Extraction Nichromet Inc.	2011-03-22	4 850 000 unités	485 000 \$	0	1	2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fifth Street Finance Corp.	2011-04-07	billets	2 877 900 \$	0	1	2.3
Galahad Metals Inc.	2011-03-28	4 030 000 unités	604 500 \$	1	3	2.3
Gap Inc. (The)	2011-04-12	billets	25 896 544 \$	1	2	2.3
Guinea Iron Ore Limited	2011-03-24	17 225 000 actions ordinaires	1 722 500 \$	1	83	2.3
Interaction Asian Restaurants LP	2011-03-31	15 500 unités de catégorie A et 1 000 unités de catégorie B	16 500 000 \$	10	5	2.3
IntraLinks Holdings, Inc.	2011-04-06	120 000 actions ordinaires	2 933 928 \$	1	1	2.3
Kane Biotech Inc.	2011-04-15	19 926 328 unités	2 391 159 \$	4	78	2.3 / 2.5
Lakeside Mineral Corp.	2011-04-04	2 050 000 unités accréditatives et 2 000 000 unités	405 000 \$	4	31	2.3
Maya Or & Argent Inc.	2010-07-06 2010-07-09 2010-07-12 et 2010-07-16	2 516 800 actions ordinaires et 2 516 800 bons de souscription	629 200 \$	2	7	2.3
Mines Virginia Inc.	2011-04-18	131 330 actions ordinaires	1 213 489 \$	6	0	2.13
Network Infrastructure Inventory Inc. - N(i)2 Inc.	2011-04-15	551 103 actions ordinaires et 128 500 bons de souscription	551 103 \$	6	2	2.5 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Olitra Inc.	2011-04-11	750 unités	750 000 \$	37	1	2.3
Orogen Energy Inc.	2011-03-30	1 810 000 actions ordinaires et 1 818 000 actions ordinaires accréditives	1 904 900 \$	1	20	2.3 / 2.5
Parta Dialogue Inc.	2011-04-08	3 150 000 actions ordinaires catégorie A et 1 575 000 bons de souscription	220 500 \$	8	0	2.3
PPL Corporation	2011-04-15	152 000 actions ordinaires	3 692 080 \$	1	3	2.3
ProMetic Sciences de la Vie Inc.	2011-04-11	17 686 274 actions ordinaires	2 750 000 \$	5	2	2.3 / 2.10
Ressources Mazorro Inc.	2011-04-13	1 000 000 d'actions ordinaires	240 000 \$	1	0	2.13
Sand Technology Inc.	2011-03-24	1 071 432 unités	732 150 \$	0	6	2.3
SkyLink Aviation Inc.	2011-03-15	billets	110 000 000 \$	5	15	2.3 / 2.10
T4F Entretenimento S.A.	2011-04-15	650 000 actions ordinaires	6 344 000 \$	1	1	2.3
Trident Exploration Corp.	2011-04-13	billets	175 000 000 \$	9	27	2.3
Walton Silver Crossing Investment Corporation	2011-04-15	111 803 actions ordinaires	1 118 030 \$	1	54	2.3 / 2.9

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Xmet Inc.	2011-03-04	6 050 000 unités	1 512 500 \$	20	22	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
AlphaNorth Partners Fund Inc.	2010-01-01 au 2010-12-01	238 692,84 actions	3 817 534,59 \$	2	42	2.3
Bison Income Trust II	2011-02-11 2011-02-14	29 844 parts	298 440 \$	1	2	2.3 / 2.9 / 2.10
CI Signature Canadian Balanced Fund	2010-07-13 au 2010-11-10	1 431 418,33 parts	73 500 733,82 \$	2	0	2.3
Fonds en gestion commue 130/30 Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	1 597,43 parts	14 659,43 \$	4	0	2.3
Fonds en gestion commune d'actions canadiennes Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	13 736,20 parts	309 748,12 \$	3	0	2.3
Fonds en gestion commune d'actions EAEO Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	666,18 parts	5 000 \$	1	0	2.3
Fonds en gestion commune d'obligations de sociétés Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	575 781,82 parts	5 800 000 \$	4	0	2.3
Fonds en gestion commune de répartition prudente de l'actif Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	54 160,68 parts	942 255,31 \$	34	0	2.3 / 2.10 / 2.19
Fonds en gestion commune de revenu élevé Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	1 069 306,98 parts	19 081 016,18 \$	77	0	2.3 / 2.19

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds en gestion commune de revenu fixe Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	76 587,70 parts	1 185 019,45 \$	19	0	2.3 / 2.10 / 2.19
Fonds en gestion commune de sociétés canadiennes à faible capitalisation Acuity	2010-01-01 au 2010-12-31	2 771,39 parts	90 519,07 \$	7	0	2.3
Fonds en gestion commune diversifié de revenu Acuity (<i>auparavant Fonds en gestion commune de fiducie de revenu</i>)	2010-01-01 au 2010-12-31	107 949,83 parts	1 824 455,17 \$	14	0	2.3
MGI Canada U.S. Large Cap Growth Fund	2010-11-12 2010-11-24 2010-12-13 2010-12-22 2011-01-04	4 789 249,10 parts	48 117 768,92 \$	7	24	2.3
MGI Canada U.S. Large Cap Value Fund	2010-11-12 2010-11-24 2010-12-13 2010-12-22 2011-01-04	4 797 525,99 parts	48 096 648,92 \$	7	24	2.3
MGI Canada U.S. Passive Equity Fund	2010-11-12 au 2011-03-15	11 162 930,03 parts	115 685 526,18,70 \$	7	25	2.3
MGI Canadian Equity Fund	2010-07-08 au 2011-03-15	9 170 398,04 parts	98 295 598,06 \$	7	22	2.3
MGI Fixed Income Fund	2010-04-27 au 2011-02-11	8 809 757,04 parts	91 420 000 \$	8	16	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
MGI International Equity Fund	2010-04-12 au 2011-03-31	14 711 181,5 5 parts	107 183 087 \$	8	26	2.3
MGI Long Bond Fund	2010-04-12 au 2011-03-31	11 748 393,7 9 parts	121 165 251 \$	7	16	2.3
MGI Money Market Fund	2010-10-04 2010-10-27	97 614 392,6 1 parts	7 685 717 \$	2	9	2.3
MGI Real Return Bond Fund	2010-08-25 2010-12-09 2010-12-22 2011-02-03 2011-02-11	12 015 649,4 0 parts	141 663 946,73 \$	4	3	2.3
MGI Synthetic 3X Long Bond Fund	2010-04-05 2010-06-15 2010-06-29 2010-11-15 2011-02-14	3 897 900,09 parts	39 046 930 \$	1	2	2.3
MGI Ultra Long Bond Fund	2010-04-12 2010-04-14 2010-12-15 2010-12-22	3 016 367,72 parts	31 084 839 \$	1	4	2.3
MGI US Equity Fund	2010-05-05 au 2010-10-27	1 184 359,67 parts	8 544 791 \$	3	19	2.3
Niagara Discovery Fund	2010-02-26 2010-03-31 2010-07-30 2010-12-31	224 351,36 parts	3 700 705 \$	1	8	2.3
Norema Income Fund	2010-01-01	1 843 parts	92 150 \$	12	78	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Panorama Private Client Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	1 292 639,42 parts	19 743 293,93 \$	21	181	2.3
Pavilion Flow-Through L.P. (2010) 1	2010-12-15	280 500 parts de société en commandite	2 805 000 \$	7	86	2.3
Portefeuille de revenu Alpha	2010-01-01 au 2010-12-31	1 635,80 parts	12 828 \$	8	0	2.3
Portefeuille équilibré Alpha	2010-01-01 au 2010-12-31	4 215,19 parts	30 000 \$	12	0	2.19
RBC \$C ARC Fund	2010-01-01 au 2010-12-31	39 362,66 parts	255 000 \$	1	3	2.3
Strategic Retirement Fund (The)	2011-04-18	1 011,33 parts	141 000 \$	6	0	2.3 / 2.5 / 2.19
Trapeze Value Trust	2010-01-21 au 2010-12-16	2 536,38 parts de série M	12 782,65 \$	2	1	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

NAL Energy Corporation

Vu la demande présentée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 mars 2011, telle qu'amendée le 21 avril 2011, par NAL Energy Corporation (l'« émetteur »), société issue d'une opération de restructuration de NAL Oil & Gas Trust (la « fiducie ») complétée le 31 décembre 2010 (la « restructuration »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes A, B et C de la circulaire 2010 intitulées respectivement « *Arrangement Agreement* », « *Interim Order* » et « *Arrangement Resolution* »;

« circulaire 2010 » : la circulaire de sollicitation de procurations de la fiducie datée du 12 novembre 2010 préparée en vue de la restructuration, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes et des états financiers intermédiaires;

« dispense temporaire » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé;

« document visé » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur daté du 19 avril 2011 en vue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 25 mai 2011, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus provisoire;

« états financiers intermédiaires » : les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs de la fiducie ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2010, lesquels sont intégrés par renvoi dans la circulaire 2010;

« prospectus » : le prospectus provisoire et le prospectus définitif;

« prospectus définitif » : le prospectus préalable de base simplifié se rapportant au prospectus provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus provisoire » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 3 mai 2011, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la dispense permanente et la dispense temporaire demandées par l'émetteur;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. l'émetteur compte déposer le prospectus dans toutes les provinces du Canada;
3. l'intégration des annexes dans la circulaire 2010 n'était pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
4. les annexes n'ont été jointes à la circulaire 2010 que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. la circulaire 2010 contient un résumé des annexes;
6. les états financiers intermédiaires se devaient d'être intégrés par renvoi dans la circulaire 2010 en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, mais n'ont pas à être intégrés par renvoi dans le prospectus;
7. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

8. tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire, à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus définitif;
2. la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 2 mai 2011.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2011-SMV-0018

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».